

[lematin.ch](https://www.lematin.ch)

Montagne – Une manifestation contre l'héliciski à 3248 m d'altitude

2-3 Minuten

Actualisé 27 mars 2022, 12:42

Une vingtaine d'activistes se sont réunis au sommet du Wildhorn (BE/VS) pour dénoncer cette pratique de loisirs.



Des activistes de Mountain Wilderness Suisse manifestent contre l'héliciski le 27 mars au sommet du Wildhorn.

© MW/Sabine Reber

Une vingtaine de manifestants se sont réunis ce dimanche au sommet du Wildhorn (BE/VS) pour manifester contre la pratique de l'hélicoptère – une pratique de ski alpin consistant à accéder par hélicoptère à des pentes de neige vierges et isolées.

«Notre pays comporte toujours 40 sites de déposes ouverts à l'aviation de loisir. Environ la moitié d'entre eux se situent à l'intérieur ou au voisinage immédiat de zones protégées, comme la place d'atterrissage au sommet du Wildhorn (3248 m)», explique l'organisation de protection des Alpes suisse, Mountain Wilderness, dans [un communiqué de presse](#).

«Pas moins de 12'000 vols sont effectués chaque année en Suisse, rien que pour l'hélicoptère», déplore l'organisation pour qui ces vols de loisirs sont une «absurdité» qui va à l'encontre de la protection du climat. «Notre manifestation sur le Wildhorn envoie un signal déterminé contre cette pratique dévoyée; à moyen terme nous allons à nouveau étudier la possibilité de faire appel à la justice», assure Maren Kern, directrice de Mountain Wilderness Suisse.

Une pratique interdite en France

Dans son communiqué de presse, Mountain Wilderness rappelle que «la France a renouvelé récemment – en la renforçant – l'interdiction de vols en hélicoptère à des fins de loisirs. Même la publicité est désormais interdite avec de lourdes sanctions». Il est également interdit de faire de l'hélicoptère en Allemagne. Sa pratique n'est autorisée que «de façon extrêmement restreinte en Italie et en Autriche», souligne encore l'organisation de protection des Alpes en Suisse.

(comm/aze)